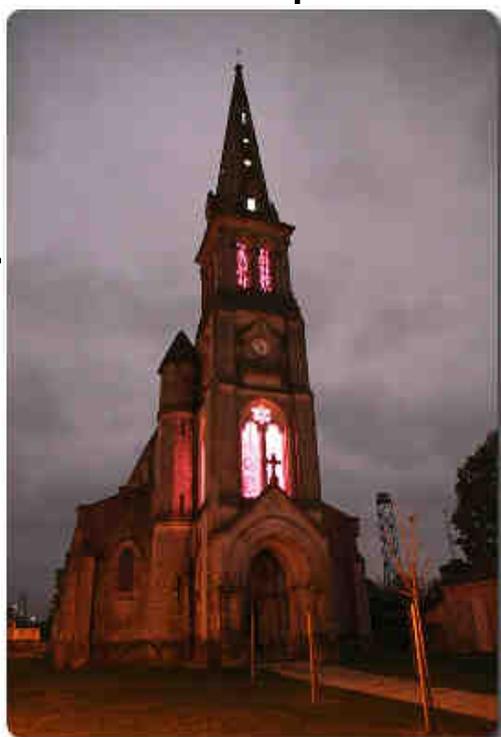




DECEMBRE 2011

Vivre à Salaunes

BULLETIN MUNICIPAL
N°32



DELIBERATIONS



CDC MEDULLIENNE



COMMISSIONS



AFFAIRES SCOLAIRES



ASSOCIATIONS



TAM-TAM





LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

- 2. Le mot du maire
- 3. Délibérations du conseil municipal
- 7. La communauté de communes
- 8. Les commissions
- 12. Les affaires scolaires
- 15. Sport Loisirs Culture Vie Associative
- 23. Tam-Tam Salaunais
- 27. Info Services

« VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel
Dépôt légal
N°07 00039

Direction de la publication :
Jean-Marie Castagneau
Mairie de Salaunes

Une année atypique qui se termine. Pas seulement par la complexité de ses saisons mais plus particulièrement par des projets élaborés qui n'ont pas trouvé de suite, des opérations qui n'ont pu être menées à bien, des dossiers en instance ou d'autres projets soumis à accord de subventions et dont on attend le dénouement. Mais également des mises aux normes qui vont s'appliquer, des conventions qui sont élaborées, des projets préfectoraux qui fixent des objectifs, des schémas d'organisation territoriale qui sont arrêtés.

Néanmoins la commune s'organise avec des souhaits qui se réalisent, des projets aboutis ou en cours de développement, des études engagées, des travaux programmés et des mutualisations de moyens et de groupement de commandes conventionnées avec notre communauté de communes Médullienne.

Je vous propose une attentive lecture de ce journal municipal avec les principales délibérations qui vont impacter la vie de notre collectivité, la prise en compte des énergies renouvelables, l'entretien et la protection de la forêt, la prise en compte du développement scolaire, l'aide et le soutien logistique aux associations, la vie de notre centre de secours, le recensement citoyen qui est obligatoire et un navigateur polaire de passage à Salaunes. Je vous souhaite, chers administrés, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour une soirée de convivialité avec la présentation des vœux pour l'année nouvelle.

Jean-Marie Castagneau.



Les enfants de l'école pour remercier le Père Noël de sa livraison de vélos.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Mise aux normes de l'éclairage public

Considérant qu'en vertu de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les lampes fluorescentes à vapeur de mercure et certaines lampes « sodium » et « iodures métalliques » seront interdites à partir de 2015, le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif « mise aux normes du réseau d'éclairage public » proposé par le Syndicat Intercommunal d'Électrification du Médoc.

■ Taxe sur la consommation finale d'électricité.

A compter du 1er janvier 2012, le Syndicat Intercommunal d'Électrification du Médoc percevra la totalité du produit de la taxe locale sur la consommation finale de l'électricité. Il reversera à chaque commune membre 50% du produit perçu sur le territoire de la commune.

■ Acquisition de terrain

Monsieur le Maire indique que le Conseil Général de la Gironde a créé un dispositif d'aide à l'acquisition foncière, il propose de demander une subvention pour l'acquisition du terrain situé derrière l'école et la mairie afin de permettre l'agrandissement du groupe scolaire. Le conseil municipal demande donc une subvention de 6 950, 00 € au Conseil Général de la Gironde.

■ Recrutement

Le conseil municipal a recruté un agent à temps non complet de 22 heures/semaine pour assurer l'entretien de l'école, de la cantine et participer au service des repas suite à l'augmentation du nombre des enfants inscrits à l'école.

■ Ticket de cantine

Le prix du ticket de cantine pour l'année scolaire 2011/2012 est fixé à 2,60 € soit une augmentation de 0,10 € par rapport à l'année précédente.

■ Règlement intérieur de la cantine scolaire

Il convient de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire suite aux nombreux tickets blancs sans nom. Le règlement intérieur prévoit la non admission des enfants au restaurant scolaire en cas d'absence de ticket ou de ticket non rempli.

De plus, l'accent est également mis sur le respect des copains, des adultes, du matériel et de la nourriture grâce à l'élaboration d'une charte de vie et de savoir-vivre distribuée aux enfants.

■ Recrutement

Le conseil municipal a créé deux emplois de non titulaires pour faire face aux besoins occasionnels liés aux opérations d'organisation du recensement national qui se déroulera du 16 janvier au 18 février 2012.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

M. le maire présente le projet préfectoral de schéma départemental de coopération intercommunale qui fixe trois objectifs :

- une meilleure efficacité qualité prix des services publics
- une dimension pertinente et cohérente des périmètres de coopérations intercommunales
- la prise en compte des bassins de vie, des pôles urbains et des périmètres des SCOT.

Le projet préfectoral propose de:

- regrouper le Syndicat Intercommunal de la Jalle de Castelnau de Médoc et le Syndicat Intercommunal de bassins versants de l'Artigue et de la Maqueline : le conseil municipal émet un avis favorable sous réserve que l'État exerce la compétence pour l'édification, l'entretien des digues et la protection contre les inondations.
- fusionner les neufs syndicats intercommunaux en charge de la compétence production, distribution—eau, assainissement et d'étendre le périmètre de ce syndicat unique à l'ensemble des communes de l'arrondissement : le conseil municipal émet un avis défavorable.
- fusionner les dix sept syndicats ayant la compétence électricité en un seul syndicat à l'échelle départementale et dissoudre l'ensemble des syndicats intermédiaires ayant la compétence éclairage public : le conseil municipal fait sien l'avis donné par le SIEM et demande à l'État de réaliser des scénarios sur les conséquences tant juridiques qu financières d'une dissolution des syndicats.
- dissoudre le Syndicat Intercommunal IME éducatif : le conseil municipal émet un avis défavorable sur cette suppression qui n'est pas justifiée au regard des objectifs fixés par le Ministère de l'Intérieur aux préfets.

Afin de poursuivre la recherche d'économie, le conseil municipal décide de renouveler la convention constitutive du groupement de commandes entre la Communauté de Communes Médullienne et les communes adhérentes pour l'achat de fournitures administratives et d'y intégrer les fournitures scolaires.

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer une convention avec le Conseil Général de la Gironde pour l'élaboration d'une étude d'opportunité portant sur la réalisation d'un réseau de chaleur biomasse adapté aux différents bâtiments du centre bourg.

Cette convention est une réponse à l'appel à projet lancé par le Conseil Général « Favoriser l'émergence des énergies renouvelables sur les territoires girondins à l'horizon 2020 ».

■ Groupement de commandes

■ Énergies renouvelables

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Ferme photovoltaïque

La municipalité s'est engagée dans un projet d'implantation d'un parc photovoltaïque en décembre 2009 sur une superficie de 11ha avec la société Nass&wind.

Nous avons d'ailleurs organisé une 1^{ère} réunion publique, en présence des chargés d'études de Nass&wind. Compte tenu de la conjoncture et du moratoire de l'État fixant des contraintes importantes aux entreprises de ce secteur, cette dernière n'a pas été en mesure de poursuivre ses engagements avec la commune. Cependant, le conseil municipal n'a pas abandonné son idée et a décidé de développer le projet initial. Projet concrétisé par la signature d'une promesse de bail emphytéotique avec la société Solairedirect portant sur les propriétés communales situées aux lieux-dits L'Estrémignan, Pey-Neuf, Sargat et Cabanots pour une superficie d'études totale de 169 ha 88 a 76ca. Il faut noter que le secteur d'études est toujours plus important que l'assiette réelle du projet.

Ce projet revêt une double importance, d'une part il permet de répondre aux ambitions de diversification énergétique que s'est fixée la municipalité et d'autre part, il constituera une ressource importante pour la collectivité.

■ Taxe Locale d'Aménagement

Le droit de l'urbanisme est en constante évolution. En 2007, les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) voyaient leur régime modifié. En 2012, ce sont les taxes afférentes aux constructions qui seront entièrement remaniées.

La Taxe Locale d'Aménagement se substitue à la Taxe Locale d'Équipement ; elle a vocation à remplacer également la Taxe Départementale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (TDCAUE) et la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS). Elle porte les objectifs de simplification et de rendement en permettant le financement des équipements publics nécessités par l'urbanisation.

■ Entretien de bâtiments.

Au vu du mauvais état de la toiture des bâtiments communaux, il est urgent de procéder à des réparations. Le conseil municipal décide de solliciter des subventions auprès du Conseil Général.

Le montant total des travaux s'élève à 53 551,36 €HT (64 047,43 €TTC). Le montant éligible aux subventions au titre du patrimoine rural non protégé plafonné à 30000 € et subventionné à 25% soit 7 500 € .

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Salle polyvalente

Face au nombre important de demandes de location de la salle polyvalente, le conseil municipal a décidé de modifier le règlement de la mise à disposition de la salle.

Deux changements importants méritent d'être détaillés.

Le premier, réside dans l'ouverture de la location aux personnes extérieures de la Commune afin d'éviter la pratique des « prête-nom », à un tarif de 500.00 €, hors frais d'électricité.

Le second, est la suppression de la location de la salle « terrasse » afin de garantir davantage la tranquillité des riverains, bien souvent mise à mal. Nous en profitons pour les remercier de leur compréhension.

Un point du règlement n'a pas changé : le tarif de location pour les Salaunais et Salaunaises. Le principe de gratuité d'utilisation de la salle pour les associations communale est conservé.

■ PLU/PADD

Le conseil municipal a retiré la délibération N° 38-10 portant arrêt du projet de PLU suite à un avis défavorable des services de l'État. Cela conduit la Commune à revoir ses objectifs de développement et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Les orientations générales du PADD ont donc été de nouveau débattues puisqu'il a fait l'objet de modifications substantielles.

Une prochaine réunion publique sera organisée afin de présenter plus en détail les modifications du projet de PLU.

■ Retrait du dispositif : Base Élèves

Le conseil municipal a décidé de retirer la commune du dispositif « Base Élèves » afin de garantir le droit à la vie privée de chaque enfant en refusant le fichage généralisé des élèves et de leurs familles.

Cela n'entraînera aucune perturbation quant à l'inscription à l'école des enfants.

■ Gironde Numérique

Le conseil municipal décide de signer la convention entre le Syndicat Mixte Gironde Numérique, la Communauté de Communes Médullienne et la commune de Salaunes afin de permettre la mutualisation des services numériques.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE

■ Déchèteries

A compter du 1er octobre les professionnels devront se munir d'une carte PRO-PASS pour accéder à la déchèterie.



Achetez votre carte PRO-PASS (carte prépayée pour 5 dépôts) d'une valeur de 75 € sur présentation d'un justificatif d'adresse de votre entreprise ou de votre carte de déchèterie auprès des points de vente suivants :

Cdc "Médullienne 4 Place Carnot à Castelnau de Médoc
Mairie du PORGE - 1 place Saint Seurin
Mairie de SAINTE HELENE - 1 Place du XI Novembre

Dans le but d'améliorer les possibilités offertes aux Salaunais pour l'élimination de leurs déchets, la Communauté de Communes Médullienne et la commune de Salaunes ont mis en place :

- un collecteur de piles usagées
- un collecteur de capsules de café
- un collecteur de cartouches et toners d'imprimantes.

Vous trouverez ces bacs à l'entrée de la mairie.

■ Collecte des recyclables

Dans le cadre du tri sélectif, les poches jaunes sont toujours à la disposition des administrés auprès du secrétariat de la mairie ainsi que le nouveau calendrier 2012.

Rappel : pour les jours fériés, la collecte est assurée le samedi précédent le jour férié.

LES COMMISSIONS

■ Urbanisme / PLU

Notre commune rurale n'est pas intégrée dans un Schéma de COhérence Territoriale. Pour cette raison, nous avons du représenter notre document d'urbanisme devant la commission des sites. Nous avons été audité le 28 avril 2011 à la Cité Administrative dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Pour la deuxième fois, notre PLU est rejeté. Dans les motifs majeurs, nous sont opposés :

- le premier : notre croissance démographique est trop importante. Nous devons ramener le taux de 6% à celui de notre territoire, le canton, c'est-à-dire environ 3%
- le deuxième: la zone de développement économique prévue à l'ouest de la commune pour une superficie de 24 ha. La commission nous invoque un problème de mitage et un projet non abouti. Nous avons décidé de supprimer cette implantation car après concertation avec l'investisseur privé, le projet n'est pas, à ce jour, assez élaboré.

Après modifications des documents du PLU, plan de zonage et règlement, nous visons la fin du second semestre 2012 pour l'obtention du Plan Local d'Urbanisme.

■ Ferme photovoltaïque

Cette année 2011 a vu la naissance d'un projet ancré dans le développement durable à Salaunes. En effet la commune a identifié deux sites communaux susceptibles d'accueillir des parcs solaires photovoltaïques pour produire une électricité douce et propre grâce aux rayons du soleil. Ces deux sites, de tailles différentes mais complémentaires avec 11 ha pour le petit et 156 ha pour le plus grand, sont en cours de développement avec la société Solairedirect, énergéticien indépendant consacré exclusivement au solaire qui a déjà à son actif 14 parcs solaires dans 3 régions du sud de la France.

En cours de développement, qu'est ce que cela veut dire ?

Les périmètres sont identifiés mais cela ne veut pas dire que toutes ces surfaces seront couvertes de panneaux solaires, loin de là ! Il s'agit du périmètre d'où part une étude détaillée qui permettra de trouver les meilleures emprises pour construire ces parcs solaires.

Concrètement les meilleures emprises seront celles où il n'y aura pas de concurrence avec la faune et la flore, ni de co-visibilité gênante, où la topographie sera favorable et le raccordement aux lignes publiques d'électricité possible.



LES COMMISSIONS

Quel calendrier pour ces projets ?

Le conseil municipal a délibéré en août 2011 sur le choix des sites et du partenaire Solairedirect. L'automne 2011 est consacré au choix, par Solairedirect, des bureaux d'études spécialisés en faune, flore et paysage pour analyser finement les deux sites.

L'année 2012 sera consacrée à la préparation du dossier de dépôt de permis de construire qui comprend une étude des impacts environnementaux reprenant les conclusions des experts, les propositions de plans masse et leurs variantes. Fin 2012 dépôt en préfecture des permis de construire (ce ne sont pas les communes qui instruisent ce genre de permis mais les services départementaux de l'Etat) pour 1 an d'analyse ce qui nous permettrait un démarrage des travaux à la fin de l'année 2013.

Concrètement quels sont les avantages pour Salaunes ?

Le coût de développement est intégralement porté par Solairedirect. Un bail de location des terres sera signé à l'obtention du permis de construire entre Solairedirect et la commune qui percevra un loyer ainsi que la fiscalité afférente .

Salaunes sera productrice d'électricité verte et à ce titre diminuera son bilan carbone. A titre d'exemple le parc solaire de Vinon-sur-Verdon dans le Var avec ses 19 000 panneaux solaires produit l'équivalent de la consommation électrique de 4 500 habitants et permet de compenser l'intégralité des émissions de CO₂ produites par les déplacements annuels de ses 4 000 habitants.

Les sites seront partiellement déboisés selon les emprises précises de chaque parc (et non sur la totalité du périmètre actuel des études) si l'autorisation de défrichement demandée préalablement au dépôt de permis de construire est accordée. Afin que produire de l'électricité verte ne se fasse pas au détriment de la forêt, Solairedirect s'est déjà engagé à un reboisement compensatoire de surface équivalente sur des sites moins favorables au solaire les plus proches possibles de Salaunes pour là aussi conserver l'équilibre carbone de la commune.

Un parc solaire, à quoi cela ressemble ?

Une délégation des élus de Salaunes est venue visiter début octobre le parc solaire de Vinon-sur-Verdon (10 ha - 4,5MW) afin de se rendre compte de la réalité d'un site en exploitation depuis presque 3 ans .



LES COMMISSIONS

■ Forêt

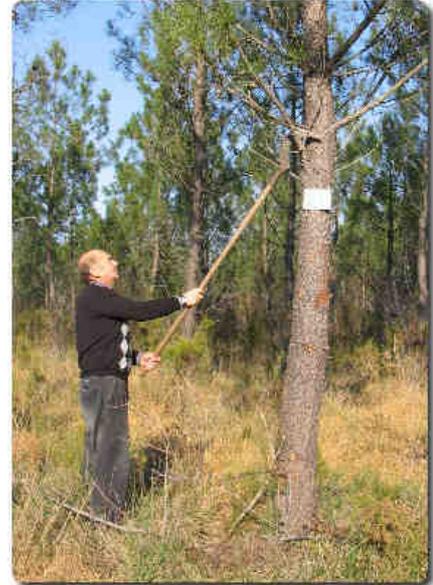
Durant le mois d'octobre, Mme Annie Teynié, M. Francis Gravey, adjoints au maire, et M. Éric Lenain, technicien opérationnel forestier de l'ONF, ont procédé à la mise en place de la numérotation des parcelles de la forêt communale de Salaunes.

A chaque angle des parcelles forestières ont été mis en place des petits

panonceaux rigides sur lesquels sont indiqués les numéros des parcelles forestières et le logo de la commune.

Pour se faire, les arbres qui accueillent les panonceaux ont été élagués et dégagés tout autour pour rendre le panonceau plus visible à l'aide d'une scie japonaise et d'une serpe emmanchée.

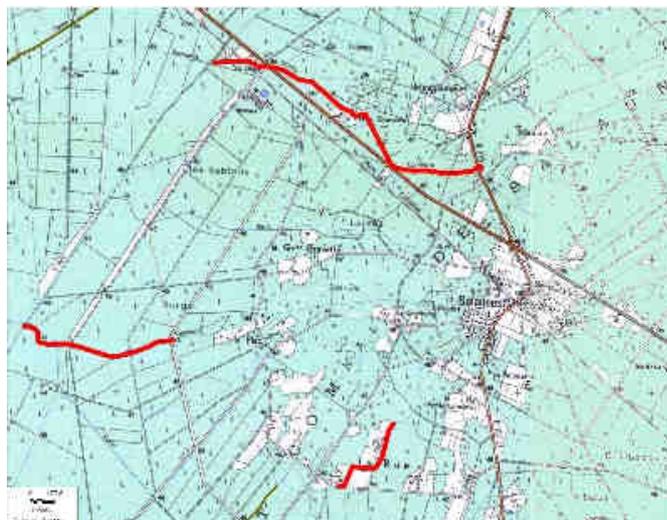
Cette numérotation va faciliter la tâche des gestionnaires, des entrepreneurs, des employés communaux et de toutes les personnes appelées à intervenir dans la forêt communale. Elle permet de différencier la forêt communale des autres forêts appartenant aux propriétaires privés.



■ Syndicat du Bassin Versant

Programme des travaux SIABVELG

- Pey Neuf : 700 mètres linéaires
- Craste du Capéran : 1 231 mètres linéaires
- Craste de la Confrérie : 2 392 mètres linéaires



LES COMMISSIONS

■ Station d'épuration

Par un arrêté de mise en demeure en date du 30 mars 2010 adressé par le Préfet de Région au S.I.A.E.P.A de Castelnau-de-Médoc, celui-ci imposait une mise aux normes de l'unité de traitement des eaux usées de Salaunes avec une mise en service avant le 31 décembre 2011. Aussi pour remplacer l'ancienne station d'épuration de la commune de Salaunes et traiter les effluents de 1500 équivalents habitants, le S.I.A.E.P.A., assisté du bureau d'études AMEAU Ingénierie de Mérignac a décidé de créer sur le site de l'ancienne station une nouvelle unité de traitement par boues activées. Ce choix a été motivé par la superficie nécessaire existante (plus de 5700 m²) mais aussi par le souhait de réutiliser certains ouvrages existants afin de réduire les coûts d'investissements. Cet ouvrage qui coûtera au final 1 791 462 € TTC(y compris la canalisation de transfert) est subventionné à 14,42 % par le Conseil Général de la Gironde et à 23 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



La future station d'épuration en travaux

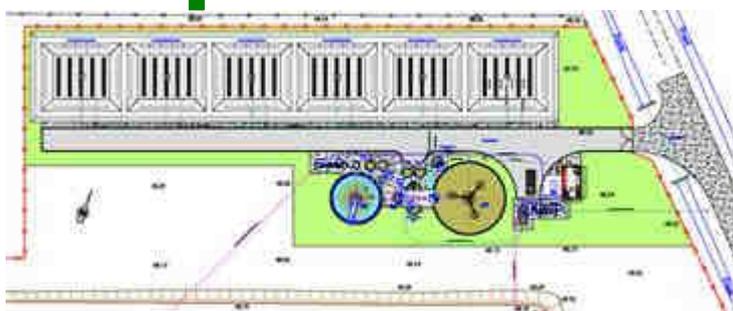
Son fonctionnement

Le principe général de ce procédé consiste à accélérer le processus d'oxydation naturelle de la matière organique qui survient en milieux récepteurs. Après un prétraitement, les effluents sont acheminés vers un bassin d'aération où ils sont brassés à l'aide de turbines fournissant l'oxygène nécessaire au développement de micro-organismes qui dégradent la matière organique. L'eau résiduaire est ensuite introduite dans un clarificateur où elle est décantée. Les boues obtenues sont traitées sur place par 6 lits plantés de roseaux qui les minéralisent. L'eau ainsi épurée est rejetée dans le milieu naturel conformément au niveau de rejet défini préalablement par arrêté préfectoral.



Les futurs lits plantés de roseaux minéraliseront les boues obtenues

La station a été mise en service ce 22 décembre à 9H30!



Plan de la station d'épuration – réalisé par la S.A.R.L AmEau Ingénierie

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Ecole

Les élèves de la classe CE1/CE2 de l'école de Salaunes sont allés faire les vendanges avec leurs correspondants de CE1 de Listrac-Médoc. Ils ont pique-niqué et visité leur école.



Notre école grandit!

Cette année notre école a quatre classes, nous sommes 88 élèves.

Nous, les CM1/CM2, nous n'avons plus les CE2 avec nous, et nous nous sommes installés dans l'ancienne bibliothèque. Tous les livres ont été transférés dans l'algeco.



Notre classe est plus petite mais plus confortable et nous ne sommes pas très nombreux. Nous sommes bien installés et avons de nouveaux bureaux, de nouvelles chaises, des nouvelles armoires et un nouveau bureau pour la maîtresse.

Une bonne année pleine de travail commence!

■ Ouverture de poste

Cette rentrée scolaire s'est vu dotée d'une ouverture de poste en primaire.

L'équipe enseignante se compose d'une directrice, Mme Bert, en charge du cycle 1, accompagnée de Martine notre « ATSEM » (31 élèves de petite et moyenne sections de maternelle) et de trois postes

de professeurs des écoles, Mme Barreyre, (20 élèves de cycle 2 : grande section et CP), Mme Fournier (20 enfants de cycle 2 : CE1, CE2) et Mme Malibeaux (17 élèves de cycle 3 : CM1, CM2)

88 enfants sont présents cette rentrée, 90 en prévision pour la rentrée 2012.

La municipalité tient à saluer le fort investissement des enseignantes et des enfants lors de la 25ème édition du Téléthon.



AFFAIRES SCOLAIRES

■ Rentrée scolaire

A la demande de la directrice Mme Isabelle Bert, une cloche a été installée dans la cour de récréation pour rythmer le temps scolaire. Cette cloche a été aimablement offerte par M. Daulon, un Salaunais actif au sein du comité des fêtes, responsable de l'organisation du vide grenier de la fête du printemps.



■ Cantine scolaire

Les effectifs sont d'environ 70 à 75 repas/jour:

⇒ 1er service : 35 maternelle

1 animateur, Karine, Martine

⇒ 2ème service : 40 primaires

1 animateur, Karine, Isabelle

Nous avons constaté une nette augmentation du bruit au niveau des enfants du primaire, en revanche chez les maternelles, le temps du repas est beaucoup plus calme donc plus agréable pour nos nouveaux de la petite section.

Il est rappelé aux parents que la vente des tickets de cantine se fait tous les premiers mardis du mois de 16h30 à 19h00.

La prochaine vente se fera le mardi 3 janvier 2012.

Pour la bonne organisation de la cantine, merci de respecter ces dates de vente qui vous ont été communiquées à la rentrée, affichées au périscolaire ainsi qu'à la cantine.



MENU DE NOEL

Jus de fruits

Barquette de la mer

Aiguillettes de canard aux pêches

Pommes « duchesse »

Nougat glacé sur coulis de fruits rouges

Surprise

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Accueil périscolaire

Comme vous le savez sans doute, la Communauté de Communes Médullienne permet aux enfants scolarisés sur la commune de profiter des services d'un accueil périscolaire au sein de l'établissement scolaire. Ouvert de 7H00 à 19H00, il a pour mission, en plus de proposer aux parents de pouvoir laisser leurs enfants sur site pendant leur temps de travail, d'offrir aux enfants des activités ludiques, éducatives et sportives.

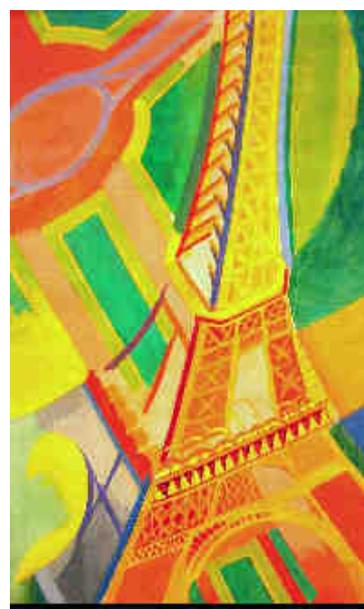
C'est à l'association éducative « Les Francas » que la CDC a donné la responsabilité d'assurer ce service sur la commune.

Pour ce premier trimestre, dans le cadre de l'accueil périscolaire, l'accent est mis sur l'art sous toutes ses formes.

Les enfants sont sensibilisés à la découverte de techniques artistiques de Robert Delaunay, de Piet Mondrian, de Kasimir Malevitch, d'Alberto Giacometti...

Cette activité intègre de la peinture, du collage, de la sculpture. Elle permet à vos « chères petites têtes » d'entrer dans le monde de l'imaginaire et de la découverte du travail d'artistes contemporains qui peut parfois paraître difficilement abordable. Les enfants se découvrent des talents et souvent nous étonnent par leurs capacités à faire des œuvres personnelles et « éblouissantes ».

Du théâtre est proposé le mardi et le jeudi soir. Les enfants y préparent une pièce qui a été proposée le mardi 13 décembre aux parents et à ceux qui le désiraient. Nous avons profité de l'occasion pour y exposer les peintures et sculptures de nos artistes.



Robert Delaunay— »Tour Eiffel«

Pour le centre périscolaire,
Jean-Gabriel Goivier.

■ Recensement scolaire

Afin de prévoir les effectifs de la prochaine rentrée scolaire avec autant de précision que possible, les parents désirant scolariser leur (s) enfant(s) en septembre 2012 sont priés de les faire recenser.

Si votre enfant est né en 2009, vous devez le faire enregistrer auprès de la mairie et ce avant le 27 janvier 2012.

Ce recensement ne tient pas lieu d'inscription. Celle-ci s'effectuera dans le courant du deuxième trimestre 2012.

ASSOCIATIONS

■ Chorale les Copains d'Accord

Depuis la fin septembre, entamant avec toujours autant d'enthousiasme une nouvelle décennie, la chorale de Salauines a repris ses répétitions tous les mercredis entre 18h30 et 20h15, dans la petite salle de la Garenne. Chaque séance, placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, permet à tous ses membres de s'exprimer et de se détendre grâce à une pratique vocale adaptée à leurs capacités.



Elle a vu à nouveau ses effectifs se modifier par le départ de certains de ses membres, que nous regrettons, mais aussi par l'arrivée de nouveaux choristes. Ceux-ci proviennent des communes voisines comme Sainte-Hélène ou Saint Médard en Jalles mais aussi plus éloignée comme le Taillan-Médoc.

Son répertoire s'organise autour de chansons françaises et étrangères, récentes et plus anciennes, reliées entre elles par un thème qui sera dévoilé lors de son concert à Salauines au mois d'avril prochain.

Elle a participé à la soirée du Téléthon de la commune le samedi 3 décembre à la fois par le prêt de son matériel audio mais aussi par l'animation de la soirée par un « karaoké ».

D'autres manifestations sont, bien entendu, programmées pour l'année 2012, ce qui ne l'empêchera pas d'accueillir de nouveaux membres, si le cas se présentait. Il existe un réel potentiel inexploité parmi tous les jeunes et moins jeunes de notre commune...

Restant toujours à l'écoute de vos remarques et suggestions qui lui permettent d'évoluer, elle vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Le président et directeur musical
François Guillou-Keredan.

ASSOCIATIONS

■ La vie du centre de secours

Engagements: Philippe Nazareth et Julien Solans viennent renforcer l'effectif du centre, nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Malgré ces arrivées, nous avons encore des carences d'effectif surtout en journée la semaine. N'hésitez pas, cela ne vous engage en rien, à venir nous rencontrer pour plus de renseignements. Vous avez entre 18 et 50 ans, nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

Téléphone de la caserne : 05 57 97 01 66—chef de centre : 06 85 82 80 33

Changements de grade : le caporal Didier Bestaven passe au grade de caporal-chef, le sergent Gilles Chaumain est nommé sergent-chef. Le sergent-chef Bernard Bernoulat passe au grade d'adjudant.

Matériel : dernièrement le centre de secours s'est vu doté d'une deuxième voiture de liaison tout terrain (VLRTT) de type Land Rover TD5 ce qui nous permet d'avoir plusieurs possibilités dans la constitution des départs pour les moyens de lutte contre les feux de forêt.

Formation: après une bonne intégration, les jeunes sapeurs pompiers ont fait une grande partie de leur formation, Premiers Secours en Équipe 1er niveau et formation de base pour Clément Départ et PSE1, PSE2 pour Thomas Darioumerle. En début d'année, il leur restera le stage feu de forêt et le PSE2 pour Clément et ils seront entièrement opérationnels.

Dernièrement, les 1ères classes Nathan Chopin et Romain Vignaux ont obtenu leur formation de conducteur engin pompe (COD1).

Le sapeur Jean-Baptiste Barbeau a, quant à lui, terminé ses formations avec l'obtention de son COD2, ce qui lui permet de conduire les véhicules en tout terrain.

Le caporal-chef Sandra Girons a, quant à elle, obtenu avec brio la première partie du stage de sous-officier en sortant major de sa promotion où l'on ne comptait pas moins de 16 pompiers volontaires et professionnels puisque la formation à l'accession à ce grade est identique. Nous lui souhaitons bonne chance pour la 2ème partie en janvier 2012. Je garde le meilleur pour la fin avec le caporal Didier Bestaven qui, après cinq semaines de formation a été reçu à la formation de sous-officier.

ASSOCIATIONS

Par le biais de cet article, je tiens personnellement à remercier et féliciter tous ces agents pour leur implication et leur travail dans toutes ces formations ce qui leur a permis une réussite totale.

Le samedi 15 octobre, pour la première fois, le centre de secours de Salaunes s'est vu confier la lourde tâche d'organiser le cross des sapeurs pompiers du groupement où pas moins de 240 pompiers de tous les centres de secours du Médoc sont venus s'affronter dans différentes catégories et sur plusieurs distances allant de 2 à plus de 10 kilomètres. Sachant que cette épreuve était qualificative pour le cross régional, nous avons assisté à de très belles courses où les agents du centre de secours de Salaunes ont obtenu de bons résultats.



Madame Evelyne Vicente, conseillère régionale, donna le départ des courses. Les vainqueurs de chaque catégorie reçurent leurs récompenses de Mme Pascale Got, députée du Médoc et M. Jean-Marie Castagneau, maire de Salaunes à qui je tiens à dire merci pour la mise à disposition des infrastructures de la commune.

Mes remerciements iront aussi au restaurant « Le Farfadet » et à l'épicerie du village qui nous ont bien aidés à la réussite de cette manifestation.

Celle-ci fut gérée de main de maître par le président de l'amicale, Cédric Girons et une grande partie de l'effectif du centre. Merci à vous tous.

Le chef de centre
Capitaine Xavier Reynaldo.

ASSOCIATIONS

■ U.S.S. Foot

Cette année le club ouvre sa saison en rendant hommage à l'un de ses joueurs, camarade et ami, Alexandre Nigou, qui nous a quitté cet été, le 17 juillet 2011, âgé de 30 ans, emporté par la maladie.

La saison 2011-2012 annonce beaucoup de changements pour le club de Salaunes. Pour commencer, un nouveau bureau composé de 6 personnes bénévoles et volontaires pour continuer à faire évoluer le club. Je les remercie du travail qu'ils réalisent en ce début de saison. Pour notre nouvelle année, nous sommes heureux de vous présenter deux équipes de football évoluant pour la première équipe en Promotion de 1ère division et l'autre en championnat de foot en salle le lundi soir à la salle de soccer player de Bruges.

Avec les très bons résultats de la saison dernière, sportifs comme financiers, le club a pu investir dans du matériel (ballons et buts de football) afin d'organiser cette année son premier tournoi sixte au mois de mai.



Le recrutement a été très satisfaisant car nous comptons l'arrivée de 7 nouveaux joueurs et 2 dirigeants venus renforcer le club pour la saison, ce qui porte l'effectif global à 36 licenciés.

Malgré un effectif qui semble suffisant en nombre, les blessures ne nous ont pas épargnés, deux joueurs blessés sérieusement et indisponibles pour une durée indéterminée.

Espérons que l'année 2012 sera plus clémente et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous tenons particulièrement à remercier nos sponsors : C'dans l'hair, les Abris d'Aquitaine, ATB, Soget Soccer Player et Mondial termites qui ont participé financièrement à l'achat de matériel pour cette nouvelle saison.

ASSOCIATIONS

Le lundi 31 octobre a eu lieu le tournoi de football FIFA 2011 organisé par l'U.S. Sa-launes football : 32 concurrents ont pu s'affronter sur les consoles de jeux tout au long de la soirée qui s'est soldée par la victoire de Manuel Dasilva de Mérignac face au jeune Carlos de St Médard en Jalles.



Nous avons pu assister à une très belle finale. Pour le tournoi consolante, le vainqueur est Adrien de Sousa et Cunha de Mérignac. Félicitations à eux deux. Nous vous donnons à tous et à toutes rendez-vous l'année prochaine.

Le président
Cyril Reynaldo.

■ Club Au fil des Ans

Après quelques semaines de vacances, le club « Au Fil des Ans » reprend ses activités début septembre (loto, belote), les repas mensuels reprennent également.

Malheureusement, nous avons perdu un pilier de l'association Jean-Hubert, nous pensons tous à lui.



Jeudi 15 décembre, le club a répondu présent à l'invitation de Noël de Mme la directrice de l'école et des enfants. Un accueil chaleureux nous a été réservé, les chants des enfants ont ensoleillé l'après-midi. Notre participation à cette rencontre renforce le lien intergénérationnel si court soit-il et apporte à chacun d'entre nous le plaisir d'échanger et de se raconter. A renouveler sans modération.

Le président
Michel Tételin.

ASSOCIATIONS

■ Comité des fêtes

D'une année à l'autre, le premier week-end du mois d'octobre est très attendu à Salaunes. En effet, comme tous les ans, la foire du terroir s'est implantée place de la Garenne.

Deux jours de fête et de découverte comme l'indique son slogan « venez redécouvrir votre campagne ».

Une longue préparation pour tous les bénévoles et sympathisants du comité des fêtes de Salaunes.

Exposition de nouveaux produits, mise en place de nouvelles animations, toujours plus d'émerveillement pour les nombreux promeneurs qui se sont baladés dans les allées très hétéroclites de cette manifestation.



10h00 le samedi : tout le monde est prêt pour recevoir les premiers visiteurs, une heure plus tard inauguration de la 8ème édition de la foire du terroir de Salaunes, M. le Maire entouré de nombreux officiels a coupé le ruban.

Une promenade tout autour du site avec de nombreux arrêts sur les stands qui se termine par un vin d'honneur, agrémenté de discours.

Le reste de la journée se ponctue de diverses animations, sous un soleil éclatant, démonstration de sculpture à la tronçonneuse, carrousel équestre, tir à la corde sur échasses,...

Le dimanche tout aussi ensoleillé que la veille débute par la traditionnelle course VTT. Ce

parcours de 1h30 a

permis une balade sportive à travers les pistes forestières de notre commune.

Sur le site du skate-park, plus de 200 fidèles ont assisté en plein air à la messe de Saint Hubert.

Le père Jaroslaw Kucharski, prêtre de la paroisse de Salaunes, fut ravi de dire la messe accompagné par des sonneurs du « rembuché d'Hourtin » ainsi que les tchanquières du Porge.



ASSOCIATIONS

L'heure du repas champêtre fut le point d'orgue de cette journée, de très nombreux stands de nourriture ont permis un grand choix de spécialités culinaires qui allaient de la cuisine du terroir à la cuisine exotique.

La suite de la journée ne fut que du bonheur pour les visiteurs présents dans les allées de la foire du terroir.

Animations, tombola permanente, jeux, achats de produits du terroir et divers et bien sûr découverte de notre campagne en poney.

Encore un grand merci à tous, votre sympathie ainsi que votre volonté de réussir ont permis de pérenniser cette manifestation, bravo!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Rendez-vous les 13, 14 et 15 avril prochains pour la fête du printemps 2012.

Le président,

Patrick Vignaux



ASSOCIATIONS

■ A.C.C.A.

Comme chaque année à cette période, je remercie Gérard Faucouneau, Pierre Siviero et Nicolas Gravey pour leur belle présentation et l'aide apportée à la confection du stand de la chasse pour la foire du terroir.

Nous démarrons cette année cynégétique par une très belle migration de grives, d'alouettes et de palombes, cela faisait de nombreuses années que nous n'avions connu cela.



Nous sommes forcés de constater que nous avons une population de sangliers en croissance constante malgré une pression de chasse en augmentation. Cela s'explique en partie à la quantité et qualité de nourriture toujours plus abondante et riche. L'été, c'est du maïs puis des châtaignes, des glands en abondance, des vers en friandises et différentes larves. Sachant qu'une laie se reproduit dès qu'elle franchit la barre des 30 kg, cela devient très

vite un problème car elle arrive à maturité dès sa première année grâce à cet apport massif de nourriture.

Première cette année, l'A.C.C.A. a demandé que lui soit octroyé deux bracelets afin de commencer à réguler une population de cerfs présente sur la commune.

En cette fin d'année, tout le conseil d'administration se joint à moi afin de vous souhaiter de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Le président
Jacques Laborde.

■ U.S.S.Gym

L'année 2011 se termine et nous déplorons une diminution des inscriptions mais la saison n'est pas terminée. L'activité « gym » suspendue pour la période de Noël reprendra le vendredi 6 janvier 2012.

Les cours sont assurés par deux « profs » agréés, avec Vanessa le lundi de 19h à 20h et le vendredi par Yvette également de 19h à 20h. Ils sont dispensés à la salle polyvalente « La Garenne » et le premier cours d'essai sur chaque période est gratuit. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

La section gym vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes 2011 et une très bonne année 2012.



La présidente
Sylvette Castagneau.

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Calendrier des manifestations (1er semestre)

| | | |
|--------------------------|---------------------|---|
| Dimanche 19 février 2012 | Repas des Aînés | Organisé par le Comité Communale d'Actions Sociales |
| 13—14—15 avril 2012 | Fête du Printemps | Organisée par le Comité des Fêtes |
| 28 avril 2012 | Tournoi de pétanque | Organisé par l'USS Foot |
| 1 mai 2012 | Boudinade | Organisée par le Club Au Fil des Ans |
| 2 juin 2012 | Fête portugaise | Organisée par l'USS Foot |
| Juin 2012 | Fête de la musique | Organisée par la chorale les Copains d'Accord |

État-civil

■ Naissances

Jules Dubos, le 31 mai 2011
Ruben Clée, le 14 octobre 2011
Juliette Dumas le 7 novembre 2011
Gabriel Maurel le 4 décembre 2011.

■ Décès

Jean-Hubert Dubosc, le 10 août 2011
Yolande Mano, le 27 novembre 2011

■ Mariages

Tiphaine Maignret et Sébastien Ruiz, le 14 mai 2011
Katy Mercadier et David Garon, le 11 juillet 2011

■ 11 novembre

L'armistice a été signé le 11 novembre 1918 et a mis fin à la Grande Guerre. Pour cette période difficile et pour rendre hommage à tous les soldats morts pour la France au cours de tous les grands conflits, nous devons continuer à commémorer ces événements.

Dans notre commune, le devoir de mémoire a été respecté. Entouré d'enfants, des pompiers, de Salaunaises et de Salaunais, un jeune de notre village a monté les couleurs avant que M. le maire dépose les gerbes au monument aux morts au nom des anciens combattants de la commune. Après lecture par le premier élu du discours officiel de président de la République, le verre de l'amitié a clos cette cérémonie.



LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Recensement 2012

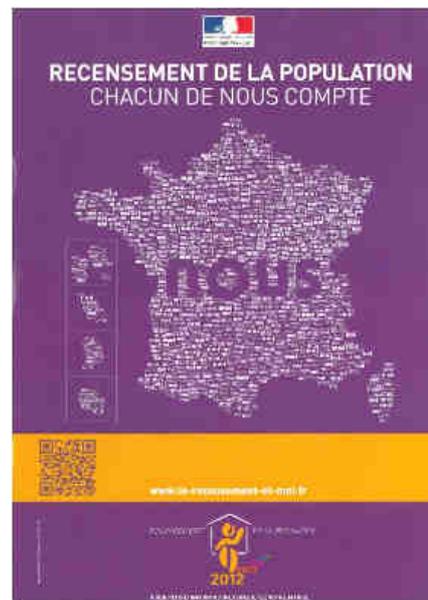
Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques: âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. . Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



■ Agents recenseurs



Ornella Girons



Karine Antoine

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Téléthon 2011

Comme l'an passé, les associations, l'école et la mairie se sont mobilisées pour le Téléthon.

Différentes animations, tant sportives que ludiques ont rythmé tout l'après-midi et ont permis de récolter 333,04 €.

En soirée, entre deux bouchées de paella servie à 82 personnes, le karaoké orchestré par notre directeur musical salaunais a rencontré un vif succès.

Bénéfice reversé au Téléthon: 736,04 €

Merci à tous de votre participation.



■ Conférence

Savez-vous qui est le premier skipper français à avoir franchi à la voile le passage du nord ouest dans le grand nord arctique ?

C'est lui, Olivier Pitras, navigateur polaire, né en 1960, cet homme qui a sillonné les océans atlantique et pacifique pendant dix-sept ans, avec en tête un rêve : affronter l'océan glacial arctique, ce qu'il fait à 1999 à seulement 39 ans, à bord de son voilier « Ocean Search ».

Ce vendredi 16 décembre, il a répondu présent à notre invitation, Olivier, cet homme passionné, investi et déterminé.

Suite à la projection de son film « Le monde givré », Olivier a échangé avec le public sur le thème du réchauffement climatique, mais aussi, du plus grand fjord du monde, des montagnes de glaces majestueuses et époustouflantes de beauté, du village inuit le plus isolé du Groenland. Il va s'en dire qu'il aura su sans

difficulté capter notre attention tant sa passion est grande et communicative.

Grâce à ses attaches familiales sur la commune, nous espérons le revoir très bientôt à Salaunes, nous faire partager son enthousiasme, ses actions, son observation du grand nord et de notre planète.

Bon vent Olivier et à très bientôt avec peut être des nouvelles du Père Noël...!

Association 69 Nord: www.69nord.com



© Frédéric Jouve



INFOS PRATIQUES

■ Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

■ Inscription sur les listes électorales

Les habitants de Salaunes peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

■ C.C.I.



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux a ouvert, le 7 novembre dernier, une antenne dans le Médoc.

Ses locaux sont situés à la Communauté de Communes Cœur du Médoc, 10 place du Maréchal Foch à Lesparre-Médoc.

INFOS SERVICES

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Comité des Fêtes

Patrick Vignaux

05.56.58.54.04
06.81.05.26.40



USS Union sportive salaunaise

Président: Jean-Marie CASTAGNEAU
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine
Section football : Cyril Reynaldo
Section gym : Sylvette Castagneau

05.56.58.57.33
05.56.58.52.36
06.98.22.15.84
05.56.58.57.33



ACCA Chasseurs

Président : Jacques Laborde
Secrétaire : Frédéric Batton

05.56.58.55.54
05.57.88.90.31



Au fil des ans

Président : Michel Tételin
Secrétaire : Colette Grincourt

05.56.58.52.42
05.56.58.58.26



Les copains d'accord

Président : François Guillou-Keredan
Secrétaire Martine Marie-Magdeleine

05.56.58.56.55
05.56.58.52.36



Amicale des sapeurs pompiers

Président: Cédric Girons
Secrétaire : Virginie Girons

05 56 69 09 67
05 56 69 09 67



Mairie

mail : secretariat@mairie-salaunes.fr

Tél : 05 56 58 58 73

Fax : 05 57 88 97 18

Ouvert au public du lundi au vendredi : 14h-18h

Le samedi : 9h à 12h

Katleen Echegaray

Cécile Finotto

Christelle Girardin

Agence postale communale

05 56 58 58 60

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 15h-17h

Le samedi : 9h00-12h00

Levée du courrier

en semaine : 15h 15

le samedi 11h.

Christelle Girardin

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73



Pompiers

Urgences 24h/24h

Administratif

Depuis un portable

18

05 57 97 01 66

112

Samu

15

Centre antipoison

05 56 96 40 80

Gendarmerie

Urgence

Brigade de Castelnaud

17

05 57 88 60 40

Cabinet d'infirmiers

Martine Gateuil

Alain Landa

05 56 58 10 04

Culte :

Maison paroissiale

Contact : Mme Métafet

05 56 28 21 74

05 56 58 56 60

Les déchèteries

| | Castelnaud de Médoc | | Le Porge | |
|----------|---------------------|------------|----------|------------|
| | Matin | Après midi | Matin | Après midi |
| Lundi | | 14h-18h | 8h-12 h | |
| Mardi | 8h-12h | | | 14h-18h |
| Mercredi | | 14h-18h | 8h-12h | |
| Jeudi | 8h-12h | | | 14 h -18 h |
| Vendredi | | 14h-18h | 8 h -12h | |
| Samedi | 8h-12h | 14h-18h | 8h-12h | 14h-18h |
| Dimanche | 8h-12h | | 8h-12 h | |

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

